



**Objet :** Les Tambours pour la Paix  
**Réseaux :** Tous  
**Niveaux et services :** FOND (Prim/Ord)  
**Période :** année scolaire 2003-2004  
**CIRCULAIRE N°184 du 19 janvier 2004**

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des établissements de l'Enseignement primaire ordinaire libre subventionné et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements de l'enseignement primaire ordinaire officiel subventionné par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements de l'enseignement primaire ordinaire organisé par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement primaire ordinaire ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents ;
- Aux directions, enseignants et étudiants des départements pédagogiques des Hautes Ecoles.

**Autorités :** Ministre de l'Enfance  
**Signataire :** Jean-Marc NOLLET  
**Gestionnaire :** Cabinet du Ministre de l'Enfance, Mme Dominique Rossion

**Nombre de pages :** texte : 1  
**Mots-clés :** Citoyenneté, Poésie, Culture, Paix

**Résumé :** La présente circulaire invite les écoles qui le souhaitent à participer à une action de poésie et de citoyenneté dans le cadre des rassemblements « Tambours de la Paix » qui auront lieu le 22 mars prochain.



Bruxelles, le 19 janvier 2003.

Circulaire n°184

**Objet : Les Tambours pour la Paix**

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte mondial actuel, il est capital d'associer les enfants à une réflexion citoyenne sur les conflits et la paix. Et quelle plus belle arme que la poésie pour combattre la haine et la violence ? En Communauté française, les Tambours de la Paix résonnent depuis 5 ans déjà tous les 21 mars, Journée Mondiale Poésie-Enfance<sup>1</sup>. Je vous invite, cette année encore, à vous associer à cette action.

Les objectifs de la Journée Mondiale Poésie-Enfance sont multiples :

- Donner la parole à l'enfant à travers la Poésie.
- Créer avec des moyens très simples une vaste action d'éveil à la Poésie aussi bien dans les villes que dans les zones rurales.
- Faire en sorte que les enfants soient acteurs réels de cette action.
- Donner aux enfants conscience de l' « Autre » et de leur solidarité.

Concrètement, cette action de poésie active invite tous les moins de 13 ans à créer des poèmes (notamment par un concours) sur un thème, dont l'approche est travaillée en groupe, qui les éveille à leur rôle de citoyen actif.

L'année dernière, près de 41.000 enfants se sont rassemblés pour battre tambours sur plus de 150 places publiques en Communauté française !

**Attention, cette année les rassemblements auront lieu le 22 mars<sup>2</sup> 2004 de 11h30 à 12h.**

**Pour vous inscrire ou pour recevoir de plus amples informations :**

Journée mondiale Poésie-Enfance, chaussée de Wavre, 150 à 1050 Bruxelles – tél. : 02.511.91.22 – fax : 02.511.53.83 – site web : [www.drumsforpeace.org](http://www.drumsforpeace.org) - mail : [info@maison-internationale-poésie.be](mailto:info@maison-internationale-poésie.be)

En espérant vous voir nombreux rejoindre les rangs des Tambours de la Paix, je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente.

**Le Ministre de l'Enfance,**  
chargé de l'Enseignement fondamental.

Jean-Marc NOLLET

<sup>1</sup> Cette journée est soutenue par l'UNESCO et l'UNICEF.

<sup>2</sup> Le 21 étant un dimanche.